



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

médecins

Question écrite n° 99300

## Texte de la question

M. Guénaël Huet attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la télémédecine. De nombreux acteurs de la santé demandent, depuis plusieurs années, l'accélération de la mise en œuvre de la télémédecine. Aujourd'hui, l'absence de prise en charge, la plupart du temps, des actes de médecine effectués à distance par l'assurance maladie constitue un obstacle sérieux à leur déploiement. Pourtant, la télémédecine pourrait être un outil essentiel du remodelage de la carte de santé en France, notamment dans les zones rurales. Aussi il lui demande quelles sont ses intentions quant à la prise en charge des actes de télémédecine par l'assurance maladie.

## Données clés

**Auteur :** [M. Guénaël Huet](#)

**Circonscription :** Manche (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 99300

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** Affaires sociales et santé

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [27 septembre 2016](#), page 8694

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)